

2015



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Environnement Sécurité Prévention Recyclage
Valorisation matière Elimination résiduelle Finances





Sommaire

4 • Le service public des déchets de la Charente

5 • Événements 2015

6 • Vue d'ensemble

8 • L'environnement et la sécurité

10 • La prévention

13 • Le recyclage

17 • La valorisation de matières

21 • L'élimination résiduelle

24 • Les finances

Rappel : la présentation des activités s'effectue dans l'ordre des priorités européennes et nationales pour la gestion des déchets.

Que ce soit en euros ou en kilos, la gestion charentaise des déchets ménagers est d'une grande stabilité !

Édito

La bataille pour la maîtrise des coûts est toujours engagée. Malgré l'élévation continue des normes, malgré l'affaiblissement des recettes extérieures, toutes les actions d'optimisation et de coopération ont réussi. Le meilleur exemple se trouve dans l'activité de tri des matériaux de la collecte sélective : à Mornac, ATRION coûte moins cher et trie mieux qu'avant les sacs jaunes : de quoi conforter les charentais à amplifier ce geste citoyen en y mettant TOUS les emballages plastiques.

...le zéro déchet reste un slogan, impliquant que tous prennent leurs responsabilités...

Sur la balance globale, les tonnages CALITOM sont stables, indiquant que le zéro déchet reste un slogan, impliquant que tous prennent leurs responsabilités : les industriels et les distributeurs en allongeant la durée de vie des produits, en les rendant plus recyclables ; les citoyens dans leurs choix plus responsables de consommation, les collectivités dans la mise en œuvre de nouvelles filières de valorisation.

C'est dans ce nouvel horizon que s'inscrit le futur CALITOM, lui-même redessiné par la nouvelle carte de l'intercommunalité charentaise.

2015 aura été une année charnière illustrée par les faits et chiffres rapportés ici.

Ils méritent l'examen attentif et le débat indispensable pour préparer cet avenir.

Bonne lecture.

Jean RÉVÉREAU
Président de Calitom

Compétence la collecte et le traitement des déchets ménagers produits sur le territoire départemental (hors GrandAngoulême).

Le service public des déchets de la Charente

355

communes adhérentes à la compétence collecte
201 723 habitants

388

communes adhérentes à la compétence traitement
247 723 habitants

- 71 élus titulaires délégués syndicaux
- 17 communautés de communes
- 14 communes indépendantes et 1 syndicat
- 268 agents publics
- 45 équipements gérés en régie

LA COLLECTE COMPÉTENCE OPTIONNELLE

Cette compétence est organisée autour des services suivants : la collecte des ordures ménagères, la collecte selective des emballages et des journaux-magazines, la collecte du verre, la collecte des biodéchets, la création et l'exploitation des déchèteries.

LE TRAITEMENT COMPÉTENCE COMMUNE

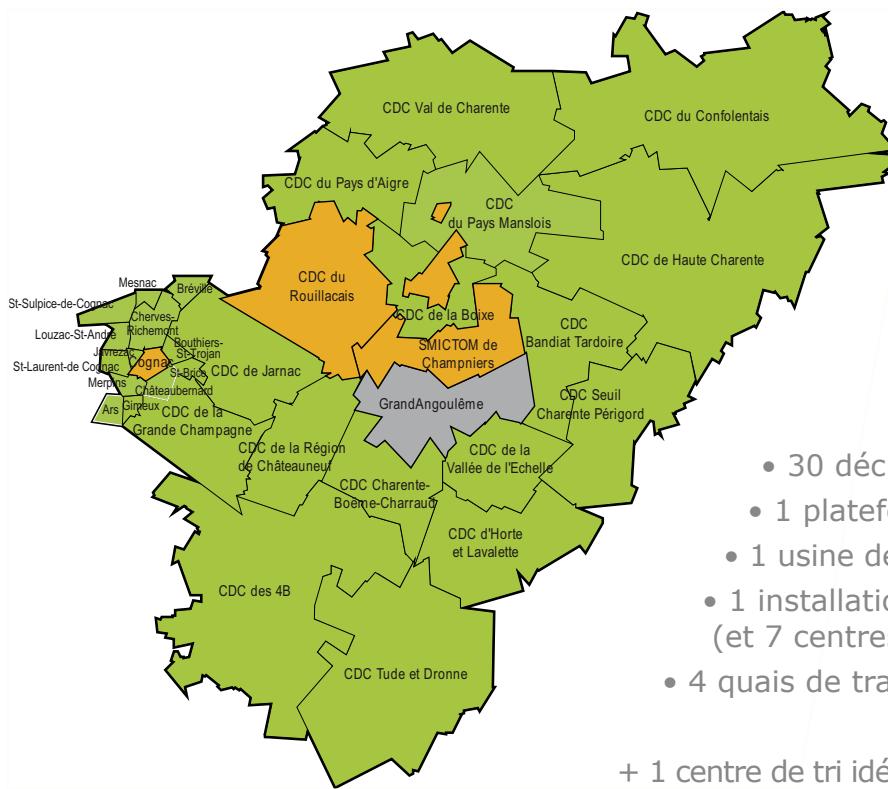
Les domaines d'action : la prévention et la réduction des déchets, l'exploitation, la mise en conformité et la création d'unités de stockage, la réhabilitation et le suivi des anciennes décharges, le transport, le transfert, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés (compostage, tri, pré-traitement, stockage...) et le traitement des DIB.

MODALITÉS D'ADMINISTRATION

Chaque collectivité adhérente est représentée au comité syndical de Calitom par 1 ou plusieurs élus. Ce comité délègue une partie de ses missions au bureau. Les dossiers du bureau sont étudiés par 2 commissions : "collecte et traitement" et "ressources et territoires".

L'organisation repose sur 3 directions (administration générale, exploitation et travaux) et 2 services transversaux (animation et territoires et communication).

Le budget est établi par compétence et service (charges et recettes incluses). Les sommes sont ensuite péréquées sur l'ensemble du département, soit en fonction de la population soit en fonction des tonnages. Ceci fournit un tarif unitaire ensuite appliquée à chaque collectivité selon les services apportés.



- 30 déchèteries
- 1 plateforme de compostage
- 1 usine de pré-traitement
- 1 installation de stockage en exploitation (et 7 centres de stockages fermés)
- 4 quais de transfert

+ 1 centre de tri idépartemental (avec GrandAngoulême)

- territoire ayant confié les 2 compétences
- territoire ayant confié la compétence traitement
- GrandAngoulême non-adhèrent

de la collecte au traitement

Les évènements 2015 qui ont marqué la gestion des déchets

JANVIER 2015

- Le centre de tri de Mornac (Atrion) est mis en service. Il réceptionne les premiers sacs jaunes et atteint sa capacité nominale en avril.

FÉVRIER 2015

- Le transfert des déchets est désormais assuré en régie. Cette activité s'intègre notamment dans le schéma de réorganisation de la collecte autour d'Atrion.

MARS 2015

- Les travaux d'aménagement du quai de transfert de Ste-Sévère s'achèvent. L'équipement permet le transit des sacs jaunes du secteur ouest.

Les travaux de couverture de la zone de stockage du compost de Ste-Sévère sont réalisés à la même période.

AVRIL 2015

- Le réseau Jardinons nos territoires prépare une campagne de messages de prévention autour de portraits des Volon'terres.

MAI 2015

- La boutique de Calitom fait l'objet de divers travaux dont l'agrandissement de la zone de vente (600 m²).

JUIN 2015

- Après l'inauguration d'Atrion, une journée porte-ouverte est organisée sur le centre de tri le 27 juin pour tous les charentais.

JUILLET 2015

- 5 déchèteries supplémentaires sont équipées de la filière déchets d'ameublement. 11 sites au total disposent du service.

AOÛT 2015

- Les travaux de réhabilitation des anciennes décharges de Marsac et Villefagnan sont lancés.

SEPTEMBRE 2015

- La collecte de l'amiante est modifiée. Les apports n'ont plus lieu sur les déchèteries mais sur 5 des sites d'activité de Calitom.

OCTOBRE 2015

- La candidature commune de Calitom, GrandAngoulême et la Ville de Cognac à l'extension des consignes de tri est retenue par Eco-Emballages.

NOVEMBRE 2015

- Calitom et GrandAngoulême soumettent aux charentais (acteurs locaux et citoyens) la question du traitement des déchets résiduels dans le cadre d'une concertation.

DÉCEMBRE 2015

- La filière plaques de plâtre testée depuis 2011 est étendue à toutes les déchèteries.



696 kg
de déchets
par habitant
(+1,5% par rapport à 2014)

+57 kg

par habitant : une très
forte hausse pour les
apports en déchetteries sur
les 3 dernières années

Qualité du tri charentais confirmée

9,2% de taux de refus en
moyenne sur le centre
de tri Atrion (moyenne
nationale 20%)



314 kg/hab/an
(+3,8% par rapport à 2014)
déchèterie
moyenne nationale
195 kg/hab/an



63 kg/hab/an
(-0,3% par rapport à 2014)
collecte sélective
moyenne nationale
48 kg/hab/an



38 kg/hab/an
(+4% par rapport à 2014)
verre
moyenne nationale
29 kg/hab/an



189 kg/hab/an
(-1,4% par rapport à 2014)
ordures ménagères
moyenne nationale
288 kg/hab/an

Après avoir connu une baisse sur la période 2008-2011, la production globale de déchets repart très légèrement à la hausse depuis 4 ans.

Pour autant, les tonnages d'ordures ménagères continuent leur baisse amorcée il y a déjà presque 10 ans et se stabilisent actuellement autour des 48 000 tonnes.

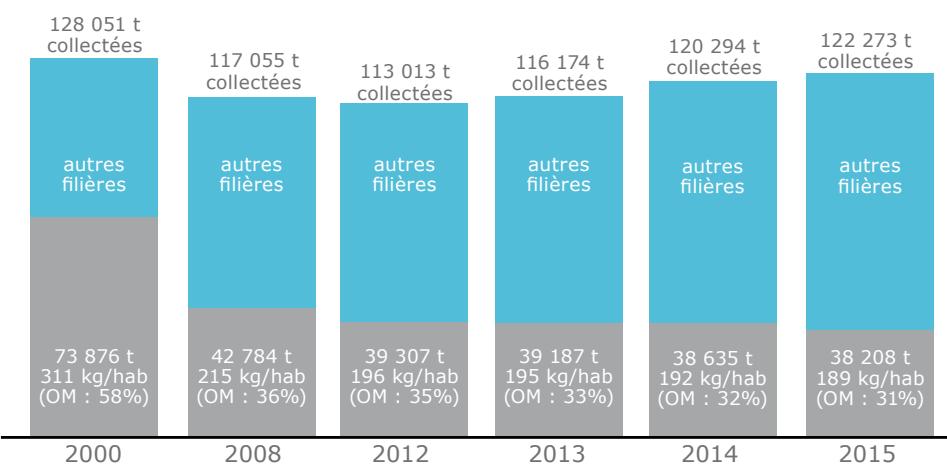
Les faits marquants de l'année 2015 résident dans les apports en déchèterie qui désormais dépassent le poids cumulé des autres filières (314 kg/habitant contre 289 kg/habitant) et le taux de valorisation record de 81% atteint cette année.

Ceci traduit un effort de valorisation poussé de la part de la collectivité et des charentais mais une production de déchets encombrants et toxiques importante et en constante évolution.

Le tri a connu cette année une forte évolution des tonnages de verre. Bien que l'on observe encore 12% d'emballages et de papiers dans les ordures ménagères, ce gisement ne progresse plus.

Évolution des déchets collectés

et ordures ménagères traitées depuis le début de la collecte sélective en décembre 2000 et des actions de prévention



101 kg

par habitant
d'emballages, papiers
et verre triés cette
année183 454 tonnes de déchets ont été traitées
60% de ce tonnage a trouvé une solution
de valorisation parmi les modes de
traitement déployés par Calitom

117 € TTC

par habitant est le
coût moyen des
déchets appelé par
Calitom pour 2015

60% DE VALORISATION EN 2015

collecte sélective 12 757 t	conteneurs à verre 7 678 t	+ Smictom Champniers 4 705 t	+ CDC du Rouillacais 3 271 t	+ Ville de Cognac 9 202 t	recyclage 13 010 t	compostage 50 848 t
collecte ordures ménagères 38 208 t	CALITOM collecte 122 273 t			+ apports pro. sur site 20 647 t	CALITOM traitement 183 454 t	valorisation 49 073 t
apports déchèteries 63 295 t	biodéchets des pros 335 t				incinération 5 507 t	stockage 67 771 t

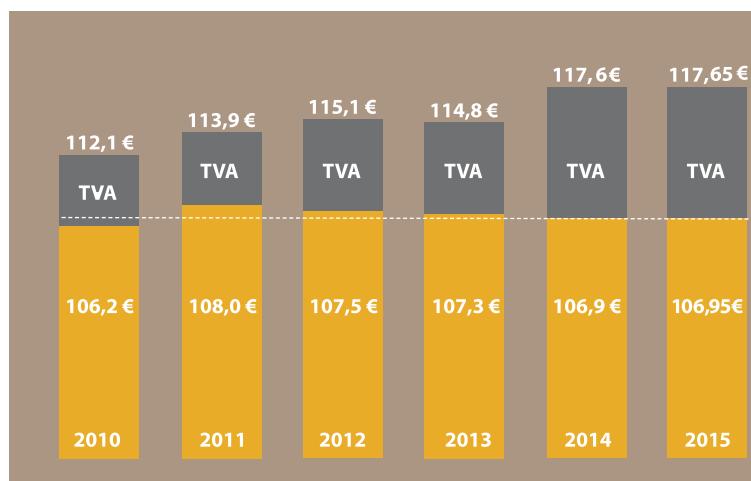
S'agissant du traitement, Calitom a géré cette année un tonnage presque équivalent à celui de 2014 et atteint plus de 60% de valorisation de l'ensemble. La diminution des DIB et du tout-venant a fortement contribué à la baisse de 12% du stockage.

Évolution des participations appelées par habitant par Calitom

Depuis 2010, Calitom a réussi à stabiliser le coût moyen des déchets par habitant HT. Pourtant, le coût payé par l'usager a subi la hausse de la TVA sur les déchets. Ce graphique extrait des données de Calitom montre combien le budget des déchets est touché par les contraintes fiscales extérieures. Le seul passage de la TVA de 5,5% à 7% en 2012 et à 10% en 2014, s'est traduit par une hausse de 5 € par personne.

Tarifs de traitement 2015

- des emballages : 229 € la tonne triée
- des déchets verts : 29 € la tonne compostée
- des ordures ménagères : 121,50 € la tonne stockée
- du tout-venant de déchèteries : 70 € la tonne stockée





Environnement et sécurité

Priorité à la réduction des nuisances olfactives, l'anticipation des situations d'urgence, le respect de la faune et de la flore, la conformité réglementaire, la limitation des produits dangereux, la réduction du bilan carbone des activités de Calitom et l'élargissement du périmètre de certification.

ISO

14001

4 sites certifiés

7

audit/visites
de suivi interne

197

procédures
en oeuvre

8

auditeurs
internes formés

Un programme d'amélioration continue

2 sites

supplémentaires ont obtenu la certification ISO 14001 soit 4 au total : Valoparc, Poullignac, Atrion et le siège de Mornac

Valorisation énergétique
3 482 MégaW/heure ont été produits par l'unité de Valoparc

La démarche d'amélioration continue pour l'environnement se poursuit et s'est amplifiée cette année avec l'extension de la certification ISO 14001 aux sites d'Atrion et du siège de Mornac. Valoparc et le pôle déchets sud Charente ont vu leur certification renouvelée pour la seconde fois. L'accent a également été mis sur la biodiversité avec la signature d'une convention triennale avec Charente Nature et la réalisation d'actions de préservation. Deux projets de production d'électricité issue de l'énergie solaire ont été engagés sur les sites fermés de Dirac et Ruffec avec l'implantation prochaine de panneaux photovoltaïques.

Les déchets résiduels stockés

Grâce au pré-traitement des ordures ménagères, l'enfouissement brut est désormais quasiment nul.

Les lixiviats

La pluviométrie 2015 ayant été plus favorable que celle de 2014, 28 944 m³ de lixiviats ont été traités contre 36 000 m³ en 2014 et 53 000 m³ en 2013.

Les travaux entrepris sur les entrées d'eau de l'ancien dôme de Ste-Sévère ont permis de diviser par 2 la production de lixiviats de ce casier.

Ste-Sévère	19 783 m ³
Poullignac	2 955 m ³

Rouzède	6 206 m ³
Ruffec et Dirac	0

Plus de 264 analyses complètes ou ciblées ont été réalisées sur les rejets par le prestataire et Calitom (prélèvements sur les bassins d'orage, lixiviats bruts, perméats, eaux de drainage, suivi qualité des perméats, suivi de la qualité des eaux souterraines....).

La valorisation du biogaz

L'unité de valorisation électrique du biogaz de Ste-Sévère a fonctionné 8 432 heures. 4 477 690 Nm³ ont été valorisés produisant 3 482 MWh d'électricité (la consommation de 1 500 foyers) et 5 527 MWh de chaleur (la consommation en chauffage de 430 foyers).

Le taux de valorisation du biogaz capté a atteint 87%.

Les torchères des sites de Rouzède, Poullignac et Ste-Sévère ont brûlé respectivement 156 923 Nm³, 38 990 Nm³ et 194 396 Nm³.

Hors dysfonctionnements ponctuels de captage de gaz, les signalements de l'observatoire des odeurs montrent que l'impact du site s'est réduit.

La sécurité

4 départs d'incendie se sont produits : 2 à Ste-Sévère et 2 à Atrion. Grâce aux dispositions de prévention et d'intervention d'urgence, aucun n'a eu de conséquences pour les sites.

11 accidents du travail avec arrêt ont été dénombrés dont la moitié en collecte (lésions dues à la manutention, chutes...). Le taux de fréquence et le taux de gravité de ces accidents sont en baisse.

L'environnement

Le programme de reboisement compensatoire s'est achevé. Il est désormais entré dans une phase de suivi. Les bénéfices des aménagements faunes/flore réalisés ces dernières années sont en cours d'évaluation.

Évolution des postes d'impact des sites en activité

	2014	2015
Consommation de carburant	618 339 litres	660 344 litres*
Consommation électrique	4 846 MWh	6 115 MWh*
Bilan carbone	13 466 Téq Co ²	12 043 Téq Co ²

*L'évolution de ces postes s'explique par la reprise en régie du transfert et la mise en service du centre de tri Atrion



Prévention

Le poids des ordures ménagères (sacs noirs) a baissé cette année encore de 3 kg par habitant. Depuis 2009, les ordures ménagères ont reculé de 3 300 tonnes.

-3 kg
d'OM / hab
en 2015

150
partenaires
relais

15 565
foyers qui
compostent

3 706
enfants
sensibilisés

Les actions sur le volume de déchets

4 508

visiteurs accueillis sur nos sites, dont 2 597 à Valoparc en 2015 et 1 103 à Atrion

Gobelets réutilisables

26 structures subventionnées pour l'acquisition (43 depuis 2013)

Le nouvel objectif des collectivités fixé par la loi de transition énergétique au niveau national est de réduire de 10% les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2020 par rapport à 2010. Afin de poursuivre ces actions de prévention, Calitom participe au territoire Zéro déchet Zéro gaspillage du Ministère de l'environnement.



Le compostage individuel

14% des foyers du territoire ont été équipés d'un composteur (1,6% en 2008). La distribution s'effectue désormais sur demande (338 équipements fournis cette année).

Ce schéma est complété par 21 opérations de compostage collectif en pieds d'immeuble organisées avec les bailleurs sociaux publics ou privés, soit 430 foyers supplémentaires et 51 tonnes évitées en 2015.

Le nourrissage des animaux

757 foyers volontaires participent également à une autre forme de réduction des biodéchets en ayant

fait l'acquisition de poules dans le cadre de l'opération lancée par Calitom en 2014.

Et 47 autres foyers expérimentent depuis septembre 2015 le lombricompostage.

Le broyage local

Dans le cadre de la promotion du broyage de végétaux (tailles, branchages...), 18 broyeurs sont en service dans les communautés de communes.

70 animations ont été organisées en déchèterie avec des démonstrations de broyage auprès des particuliers.

Pour valoriser localement les sapins de Noël, 24 opérations de

broyage ont eu lieu au sein de 10 communautés de communes en janvier 2015.

Résultats du compostage à domicile

15 565 foyers participants (conventionnés)

1 868 tonnes de biodéchets et compost évités (sur la base du ratio estimé de 120 kg/foyer/an)

13 951 tonnes évitées cumulées depuis 2008

26 890

gobelets réutilisables
prêtés à des associations
ou des institutions pour
leurs manifestations

STOP à l'UB

2 300 étiquettes remises
en 2015 (18% des boîtes
aux lettres dotées selon
les données de La Poste)

72

bénévoles actifs au sein
du réseau des Volon'terres
Jardinons nos territoires

Le réemploi : la recyclerie

50 tonnes d'objets en état collectées en déchèterie (vaisselle, petit mobilier, objets de décoration, livres...) ont été remis à La Boutique Calitom cette année dont plus de 34 tonnes ont été vendues (+6,4% qu'en 2014). 12 878 articles ont été vendus (pour 61 500 € de recettes, +2,2% par rapport à l'an passé).

528 kg ont été remis à l'association Ismago Burkina.

Depuis son ouverture en 2011, la recyclerie a permis de valoriser 124 tonnes d'objets.

Le réemploi : le don de gravats

Avec 15 744 tonnes déposées en déchèterie, les gravats représentent 13% des tonnages.

961 tonnes ont été réutilisées en remblai sur les sites de Calitom et 14 783 tonnes donnés aux particuliers, privés et communes demandeurs.

L'animation scolaire

466 classes ont bénéficié d'une animation jeune public (animations en classe, visites de sites...) soit 3 706 enfants sensibilisés au cours de l'année.

Ces animations sont réalisées pour partie par Calitom (324) et avec le concours des 2 partenaires de l'éducation à l'environnement : Charente Nature et les Jardins d'Isis. Les Jardins Respectueux sont également engagés dans ce programme.

L'animation tout-public

En 2015, les animateurs de Calitom ont accompagné 254 évènements charentais.

42 de ces manifestations ont bénéficié de la permanence d'un agent avec stand d'animation et 212 ont été dotées d'équipements de prévention ou de tri (information, portes-sacs, gobelets réutilisables,

bacs de collecte...). Les animateurs ont participé aux 24 marchés de producteurs de pays pour réexpliquer le geste de tri.

Les élus référents

Un réseau de 340 élus référents municipaux a été constitué et permet de relayer l'information sur le terrain.





Recyclage

Le gisement de la collecte sélective s'est stabilisé depuis maintenant 10 ans. 12% d'emballages et papiers demeurent encore dans les ordures ménagères. La gestion du tri en régie confirme la qualité du geste de tri des charentais : 9% d'erreurs (23% déclarés auparavant par le prestataire). Les tonnages de verre ont progressé de 4%.

101 kg
triés par
habitant

moins de
9%
d'erreurs

63 kg
d'emballages
et de papier

1
centre de tri
en régie



La collecte des emballages recyclables

12 577 t

d'emballages et de papier collectées sur le territoire de Calitom, soit 63 kg/hab/an

Taux de refus

9,2% de taux de refus en moyenne sur le centre de tri Atrion

La collecte sélective est assurée tous les quinze jours pour 80% de la population et toutes les semaines pour 20% de la population. 3 prestataires assurent la collecte de 3/4 des communes du territoire collecte de Calitom : Suez environnement, NCI environnement et Azura collecte. Calitom a développé une régie sur le reste du territoire. Le verre est collecté en apport volontaire (excepté sur la commune de Châteaubernard qui dispose d'un service en porte-à-porte). Cette prestation est réalisée par la société Brangeon.



La collecte des emballages et du papier

15 383 tonnes de sacs jaunes ont été collectées sur l'ensemble du territoire traitement (Calitom, CDC du Rouillacais, Smictom de Champniers et Ville de Cognac compris) dont 40 tonnes apportées en déchèterie.

250 gros producteurs ont confié la collecte de leurs déchets assimilés à Calitom et sont clients de la redevance spéciale.

7,9 millions de litres ont ainsi été facturés sur l'année (soit 470 tonnes).

La qualité de la collecte

58 caractérisations ont été réalisées au centre de tri sur entrants, 110 caractérisations matières sur balles et 4 caractérisations de refus.

56% des refus sont des éléments trop fins pour être triés (petits objets de moins de 3 cm : bouchons non-vissés, papier déchiqueté...).

44% sont liés à des déchets valorisables (déchèterie ou plastiques qui pourraient être valorisables dans le cadre de l'extension des consignes de tri...).

330 non-conformités de tri ont été pointées par GPS lors des collectes.

672 foyers ont été rencontrés sur les 800 foyers démarchés.

1 082 anomalies de collecte et 547 signalements liés au verre ont été remontés au numéro vert de Calitom.

Pour protéger les agents de collecte et de tri des blessures engendrées par la présence de seringues jetées dans les sacs jaunes, une campagne de communication a été mise en oeuvre pour rappeler la filière DASTRI pour les déchets de soins. Un travail direct a été entrepris avec les différents acteurs relais (pharmacies...).

15 940

bacs de regroupement
(rues étroites, marche-
arrière...) complètent le
service en porte-à-porte

Qualité de la collecte

1 122

conteneurs à verre
sont disponibles sur le
territoire de Calitom
(1 minimum par
commune)

330 points de non-conformité relevés,
800 foyers démarchés, dont 672 rencontrés,
sur 120 communes et 15 communes
accompagnées spécifiquement



NCI environnement
45 470 habitants
112 communes



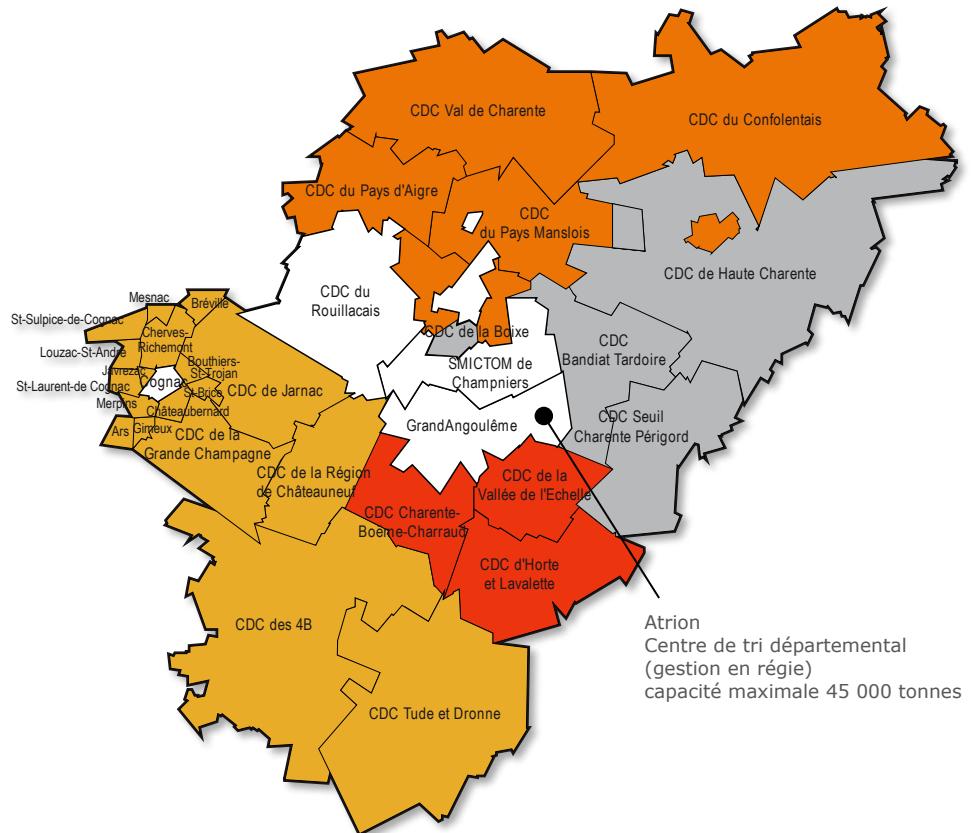
Azura collecte
45 514 habitants
66 communes



Régie Calitom
23 608 habitants
30 communes



Suez environnement
82 759 habitants
148 communes



La collecte du verre

7 678 tonnes de verre ont été collectées par Calitom sur son territoire collecte.

Ajoutées aux 356 tonnes collectées par la CDC du Rouillacais et 580 tonnes du Smictom de Champniers, ceci a représenté sur le territoire traitement 8 614 tonnes.

715 tonnes ont été déposées à l'occasion des apports en déchèterie.

Les campagnes de sensibilisation et de refus des sacs noirs contenant du verre menées par Calitom ont diminué de 35% le verre présent dans les ordures ménagères depuis 2010.

Les collectes sont acheminées à St-Gobain (16).

Tonnages collectés	2015	2015/2014	Ratio 2015
Calitom	12 757 t	-0,3%	63 kg/hab
CDC du Rouillacais	528 t	-1,7%	53 kg/hab
Smictom de Champniers	851 t	+0,5%	50 kg/hab
Ville de Cognac	1 247 t	-8%	67 kg/hab*

* Les résultats de la Ville de Cognac s'expliquent par la présence d'une plus forte densité de collecte de professionnels.



Le tri des emballages recyclables



Résultat du recyclage des matériaux collectés

(données obtenues à partir des taux de caractérisation hors Ville de Cognac)

Le centre de tri départemental de Calitom et GrandAngoulême a été mis en service le 12 janvier 2015 avec une période de montée en charge de 2 mois où une partie des sacs jaunes ont été dirigés sur d'autres centres de tri hors département. Désormais, tous les déchets recyclables du département sont triés à Atrion.

13 271 tonnes provenant du territoire collecte de Calitom ont été triées à Atrion (+ 1 246 tonnes provenant de la Ville de Cognac et 4 944 tonnes provenant de GrandAngoulême, disposant de leurs propres contrat Eco-Emballages).

La performance du process d'Atrion permet d'obtenir un taux de refus de 9,2% contre 19,9% avec Veolia en 2014 (un gain de 1 400 tonnes recyclées).

Le quai de transfert de Ste-Sévère a été adapté pour le transfert des sacs jaunes de l'ouest vers le centre de tri de Mornac. Il complémente l'activité des deux autres centres de transfert de Poullignac et Champagne-Mouton.



Répartition des tonnages triés	Tonnages entrants	Taux de refus
Atrion	13 271 t	9,2%
Sillars (86)	494 t	19,8% en 2014
Poitiers (86)	279 t	17,8% en 2013
Clérac (17)	92 t	16,7% en 2012 14,7% en 2011

Matériaux	Repreneurs	Transformation
Carton et cartonnettes	Veolia à St-Junien (87) et Elburgo de Ebro (Espagne)	carton, essuie-tout, papier toilette...
Verre	St-Gobain à Cognac (16)	bouteilles de verre
Acier	Paprec à St-Herblain (44)	clous, vis, poutrelles...
Bouteilles plastiques	Paprec à Limay (78), Neufchâteau (88), La Loyère (71)	flacons plastiques, fibres pour rembourrage, tuyaux PVC, revêtements de sols...
Briques alimentaires	Paprec à Castellbisbal (Espagne)	papier sanitaire, essuie-mains...
Aluminium	Affimet à Compiègne (60)	pièces moulées pour tondeuses, perceuses, cadres de vélos, carters de moteurs
Papier, journaux, magazines	Saïca à Papresa et Holmen (Espagne) ou UPM à Rouen (76)	papier, journaux, livres...
Autres papiers	Saïca à St-Sebastian (Espagne)	enveloppes, boîtes à œufs, à chaussures...
Sacs jaunes - films plastique	Paprec à Valencia (Espagne) ou Portugal	sacs jaunes, sacs poubelle
Barquette polystyrène	Paprec à Prennitz (Allemagne)	cintres, boîtiers CD, bacs en plastique...
Pots et barquettes plastique	Paprec à Valencia (Espagne)	pare-choc de voiture, ailes de voiture...



Valorisation matière

Après avoir dépassé ces dernières années le ratio par habitant d'ordures ménagères, le ratio des déchèteries est devenu la plus grosse production de déchets des charentais. Il dépasse même de 25 kg/habitant par an le cumul de la collecte sélective, du verre et des ordures ménagères (290 kg/habitant). A souligner également, un taux de valorisation de plus de 80%.

315 kg
par habitant
d'apports

taux de
valorisation
81%

+ 3%
de tonnage
en déchèterie

+ 8%
de déchets
végétaux



Les déchèteries pour les encombrants et les toxiques

63 294 t

de déchets collectées
en déchèterie
en 2015 (+3,5% par
rapport à 2014)

Valorisation

34 filières au total,
81 % de taux de
valorisation en
déchèterie

Calitom dispose d'un réseau de 30 déchèteries. L'accès dans un rayon de 10 km en moyenne des particuliers est gratuit et illimité. Les apports professionnels des artisans sont facturés. La gestion du haut de quai (accueil, nettoyage...) est assurée en régie, le compactage des bennes tout-venant, bois, végétaux, ferraille également (bénéfice : 2 954 évacuations en moins). Le vidage des bennes fait l'objet de marchés avec des entreprises privées : Aproval et W. Sabatier.



Les filières de valorisation

34 filières de valorisation sont en place dont 32 accessibles sur tous les sites :

- Déchets verts, tout-venant, bois, ferraille, carton, déchets d'équipements électriques et électroniques (écrans, petits appareils électroménagers, gros électroménager froid et hors froid), verre, déchets toxiques, textiles, meubles, huiles minérales et huiles végétales, amiante, batteries, plâtre, piles, polystyrène, néons, cartouches d'imprimante, radiographies, ampoules éco, cd/dvd, métaux non ferreux (laiton, cuivre...), plastiques souples

(bâches...), articles en état pour la recyclerie.

Des filières déjà existantes sur certains sites ont été développées. Dorénavant, toutes les déchèteries trient les films plastiques (51 tonnes collectées) et les plaques de plâtre (750 tonnes collectées). 5 sites complémentaires ont été équipées de la benne mobilier (11 au total, 952 tonnes collectées).

Pour des raisons de sécurité et de réglementation, l'amiante n'est plus collectée sur les déchèteries mais sur 5 sites de collecte.

Au sein du tout-venant, 50 tonnes d'objets ont été sélectionnées pour La Boutique Calitom.

La déchèterie de Brigueuil a été fermée le 31 décembre 2014. Une convention avec le SYDED de la Haute-Vienne a été signée pour permettre l'accès à la déchèterie de St-Junien aux habitants à proximité.

Les petites filières collectent 2 054 tonnes (dont 369 tonnes de déchets toxiques).

Principaux apports	Tonnages 2015	Evolution 2015 / 2014
Déchets verts	21 320 t	+8%
Gravats	15 528 t	-1%
Tout-venant	9 857 t	-8%
Déchets de bois	6 612 t	+11%
Ferraille	2 527 t	-1,82%
Cartons	1 563 t	0%
Déchets électriques	2 123 t	+9%

90%

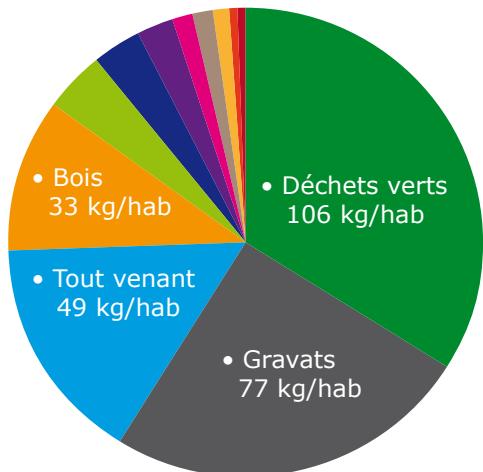
sont des tonnages
produits par les
végétaux, les gravats,
le tout-venant, les déchets
de bois et la ferraille

Enregistrement des déchetteries

10 632

visites de
professionnels
et d'artisans (2 587
conventions en cours)

750 434 visites répertoriées (avec la
fermeture de la déchèterie d'Aunac
pendant 3 mois), dont 739 802 particuliers
(+3%)



Ratio par type de déchets en 2015

- Ferraille : 12,5 kg/hab
- DEEE : 10,5 kg/hab
- Cartons : 8 kg/hab
- Mobilier : 5 kg/hab
- Plâtre : 4 kg/hab
- Verre : 3,5 kg/hab
- Déchets dangereux (hors piles) : 2 kg/hab
- Textiles : 1,4 kg/hab...

Déchèterie	Nombre de visiteurs	Tonnage	Valorisation
Aunac	8 419	830 t	76%
Baignes	17 051	1 441 t	80%
Barbezieux	52 113	3 802 t	83%
Brossac	5 982	700 t	77%
Chabanais	26 035	1 884 t	83%
Chalais	19 326	1 591 t	82%
Champagne-M.	11 793	998 t	79%
Chasseneuil	22 007	1 511 t	84%
Châteaubernard	75 335	5 805 t	78%
Châteauneuf	14 078	2 023 t	78%
Confolens	28 576	2 066 t	85%
Dirac	23 677	2 842 t	83%
Hiersac	20 279	1 845 t	79%
Jarnac	75 737	4 886 t	73%
La Rochefoucauld	62 225	4 358 t	85%
Montbron	20 181	1 736 t	82%

Déchèterie	Nombre de visiteurs	Tonnage	Valorisation
Montemboeuf	9 238	996 t	82%
Montmoreau	17 996	1 441 t	81%
Mouthiers	25 114	2 659 t	81%
Nabinaud	12 299	1 055 t	80%
Pérignac	10 522	1 120 t	78%
Puyréaux	21 742	2 496 t	79%
Roumazières	18 491	1 359 t	82%
Ruffec	31 122	2 790 t	81%
Saint-Claud	11 088	1 085 t	80%
Segonzac	32 104	2 324 t	78%
Vars	33 019	3 823 t	83%
Villebois	20 253	1 530 t	77%
Villefagnan	8 433	1 063 t	81%
Villejésus	16 199	1 233 t	82%

Les professionnels

2 600 professionnels sont clients des services des déchetteries.

9 669 visites d'artisans (-9,5%),
9 257 m³ d'encombrants (-6%),
4 450 kg de déchets dangereux
(-16,5%) et 3 125 kg d'autres déchets.



Le compostage des déchets végétaux et biodéchets

8 585 t

de compost de déchets
verts et d'ordures
ménagères écoulées
sur l'année

Co-compostage

16 partenariats de co-compostage à la ferme pour 14 539 t évacuées

Calitom dispose d'une plateforme de compostage située à Ste-Sévère. Cet équipement traite les déchets verts des déchèteries de l'ouest, les biodéchets et les apports sur site des professionnels. Le compost produit est détenteur de la norme AFNOR NFU 44051. Les déchets verts collectés dans les déchèteries du sud, traités auparavant à Poullignac, ont été répartis sur plusieurs opérations de co-compostage à la ferme mises en place localement.



Les biodéchets

La tournée de collecte des biodéchets sur le secteur ouest a été élargie pour intégrer de nouveaux producteurs. 135 gros producteurs

font l'objet d'une collecte en porte-à-porte (secteurs ouest et sud) : cantines, hôpitaux... 335 tonnes de biodéchets ont ainsi été collectées en 2015.

Pour améliorer la fermentation et la maturation des déchets dans le process de pré-traitement, une convention a été passée avec Véolia et Aproval pour des apports de biodéchets.

+10% de fermentescibles

Les apports de végétaux et biodéchets toutes origines confondues, collectes et apports directs, ont augmenté de 9,5%, dont 2 191 tonnes provenant des professionnels.

Les partenariats de co-compostage avec les agriculteurs et pépiniéristes permettent de traiter près de 2/3 des tonnages de végétaux.

Les plateformes

La plateforme de Ste-Sévère est exploitée par la société Véolia et l'écoulement du compost assurée par la société SEDE Environnement : 3 959 tonnes écoulées.

La plateforme de Poullignac, fermée en mai 2015, était gérée en régie. Elle a éoulé 3 731 tonnes de compost.

Le pré-traitement

L'usine de pré-traitement mécano-biologique de Ste-Sévère a stabilisé 26 166 t d'ordures ménagères.

17 101 t de déchets résiduels secs ont été obtenus, 2 396 tonnes de compost produites (dont 910 t conformes) et 193 t de métaux extraits.

Origine et mode de traitement	Ste-Sévère Plateforme	Ste-Sévère Pré-traitement	Poullignac	Co-compostage	Tonnages
Déchets verts de déchèteries	7 788 t	-	896 t	14 539 t	23 223 t
Déchets verts : services techniques	493 t	-	6 t	-	499 t
Déchets verts : entreprises	623 t	-	-	-	623 t
Biodéchets	294 t	1 007 t	41 t	-	1 342 t
TOTAL 2015	9 198 t	1 007 t	943 t	14 539 t	25 687 t



Élimination résiduelle

Le volume des flux lié à l'activité de traitement est identique à celui de 2014 avec 183 454 tonnes. En revanche, les apports de DIB ayant baissé et le taux de valorisation du tout-venant ayant encore progressé, on observe cette année une forte diminution de l'enfouissement (-12% soit 10 256 tonnes d'écart par rapport à l'an passé).

189 kg
par habitant
de sacs noirs

-8%
de tout-venant
enfouis

-1,1%
d'ordures
ménagères

67 771
tonnes
enfouies



Le traitement des déchets résiduels

181

communes collectées en régie par Calitom (60 chauffeurs et ripeurs, 23 bennes, 70 000 kms parcourus)

Prestation 167 communes

NCI environnement (51 communes), Suez envir. (87 communes), Azura (22 communes)

Le service de ramassage des ordures ménagères est assuré en porte-à-porte auprès de toutes les communes du territoire collecte de Calitom, à raison d'un passage toutes les semaines (91% de la population) ou deux fois par semaine (9% de la population). A ce dispositif s'ajoutent également une collecte robotisée et 15 940 bacs de regroupement. 3 solutions de traitement ont été utilisées en 2015 : l'enfouissement après pré-traitement sur le site Valoparc de Calitom, l'exportation vers un site d'enfouissement privé situé en dehors du département et l'incinération.



La collecte des ordures ménagères

48 119 tonnes de sacs noirs ont été collectées par les collectivités adhérentes de Calitom : 38 208 tonnes par Calitom et 9 911 tonnes provenant de la CDC du Rouillacais, du Smictom de Champniers et de la Ville de Cognac.

Le ratio moyen départemental est de 195 kg/habitant (moyenne régionale 229 kg/habitant).

250 gros producteurs sont assujettis à la redevance spéciale. 27 millions de litres ont été facturés (4 300 tonnes).

20 647 tonnes d'ordures ménagères,

amiante, DIB, tout-venant... ont été apportées sur site par les professionnels.

Les modes de traitement

L'usine de pré-traitement a réduit de 6 490 tonnes le stockage des ordures ménagères dans les casiers de Ste-Sévère.

Une collecte robotisée avec bacs de regroupement sur 18 communes du nord-est Charente (9 000 habitants pour 1 600 tonnes collectées par an)

Pour des raisons d'optimisation d'exploitation, des secteurs sont détournés du centre de stockage de Ste-Sévère : les collectes d'ordures ménagères réalisées à proximité de l'agglomération d'Angoulême sont incinérées et celles du nord-est Charente sont expédiées vers le centre de stockage du Vigeant.

Tonnages collectés	Tonnages 2015	Ratio hab 2015	Évolution 2014/2015
Calitom (tous secteurs)	38 208 t	189 kg	-1,1%
Smictom de Champniers	3 274 t	194 kg	-3,3%
CDC du Rouillacais	1 871 t	186 kg	-0,3%
Ville de Cognac	4 766 t	256 kg	-3,8%

Caractérisation

Hors déchets assimilés (déchets des artisans et petites entreprises), les habitants ne produisent que 130 kg par habitant d'ordures ménagères répartis comme illustré ci-contre

11% de fermentescibles et 2% d'aliments non-consommés

- 68% d'ordures ménagères
 - dont 18% de plastiques non-encore valorisables et 17% de textiles sanitaires (couche, protections hygiéniques, mouchoirs, lingettes...)

- 12% d'emballages recyclables
- 2% de verre

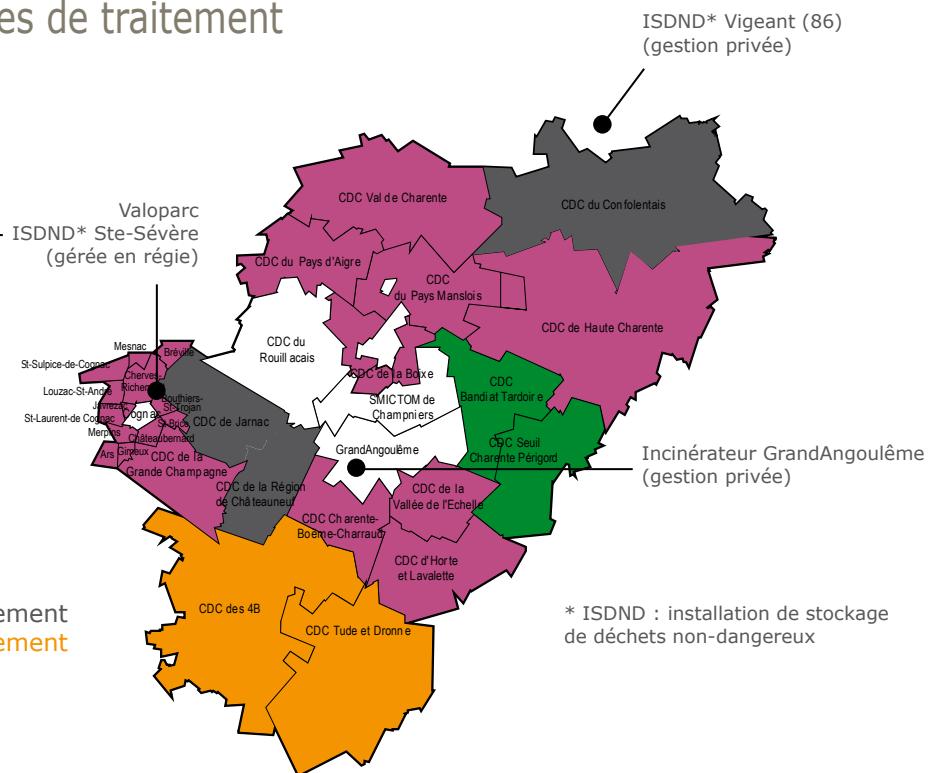
2% de textiles, 2% de métaux et 1% de déchets dangereux

Secteurs de collecte et localisation des 3 sites de traitement

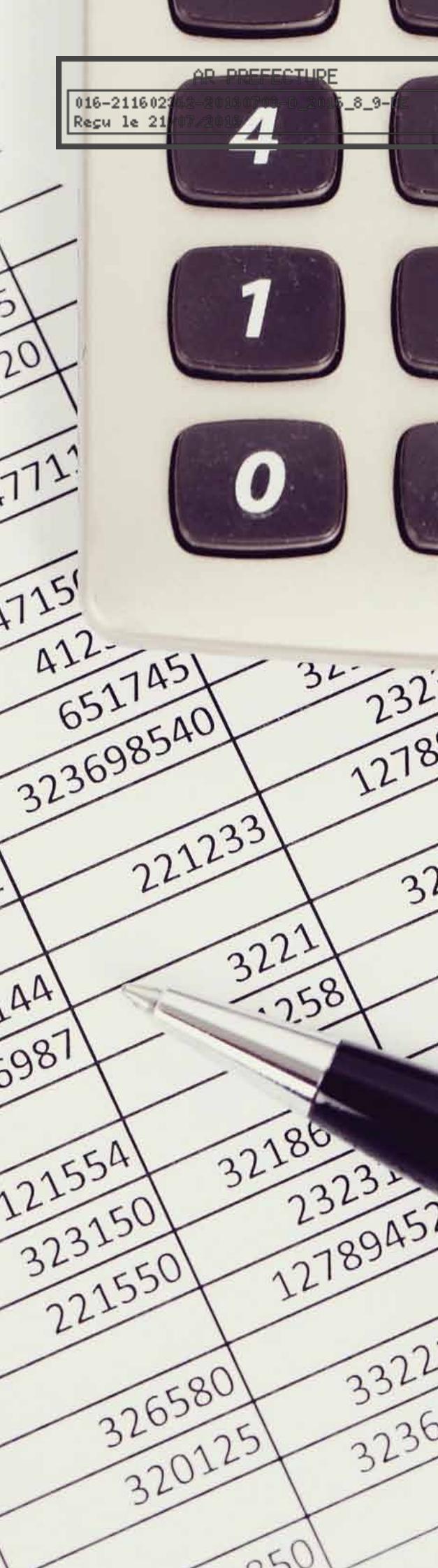
Pré-traitement mécano-biologique (TMB)

Toutes les ordures ménagères stockées sur Ste-Sévère ont été préalablement valorisées et stabilisées avant enfouissement.

Collecte • **Calitom** • NCI environnement
• **Azura Charente** • **Suez Environnement**



Répartition des déchets résiduels	Casier amiante de Ste-Sévère	Casier ISDND de Ste-sévère	Le Vigeant	Incinération	Autres	TOTAL 2015
Ordures ménagères	-	4 455 t	14 777 t	4 607 t	-	23 839 t
Tout-venant (déchèteries et services techniques)	-	13 977 t	2 218 t	-	-	16 195 t
Déchets Industriels Banals	-	12 313 t	3 t	-	-	12 316 t
Boues	-	1 t	-	-	-	1 t
Refus de tri	-	847 t	-	909 t	348 t	2 104 t
Refus de recyclerie		0 t				0 t
Biodéchets	-	60 t	-	-	-	60 t
Compost stabilisés du TMB	-	1 486 t	-	-	-	1 486 t
Refus TMB	-	17 102 t	-	-	-	17 102 t
Amiante	182 t	-	-	-	-	182 t
TOTAL 2015	182 t	50 241 t	16 998 t	5 516 t	348 t	73 285 t



“

Analyse financière 2015

L'exercice 2015 a été marqué par une baisse des charges de fonctionnement liée essentiellement à l'ouverture du centre de tri départemental Atrion. Ceci a contribué à maîtriser les coûts et ainsi conserver les tarifs HT 2015 identiques à ceux de 2014.

0%
tarifs 2015
sans évolution

TGAP
20 €
la tonne enfouie

-3%
de charges de
fonctionnement

170 €
la tonne triée
(220 € en 2014)

1,84 M€ de charges financières nettes
3,5 M€ d'emprunts réalisés en 2014
5,1 M€ d'épargne brute

Produits des services

4,9 M€ dont **1 M€** de redevance spéciale et **2,3 M€** de ventes de matériaux

Subventions et ventes de produits
ne couvrent que 23% des dépenses

Eco-Emballages	3 257 000 € HT
Eco-Mobilier	293 000 € HT
Eco-Folio	246 000 € HT
OCAD3E	157 000 € HT

La particularité de l'activité financière 2015 a été liée à la gestion en régie du centre de tri Atrion et au suivi pour la première année du budget annexe de fonctionnement correspondant. La fin du marché de tri a essentiellement participé à la baisse des charges (-782 000 €). A cela s'est également ajouté : la maîtrise des lixiviats (-418 000 €), la diminution des charges de couverture des casiers (-279 000 €), les indices de révision des marchés négatifs (-2,5%) et une TGAP stable. Ainsi, les dépenses de fonctionnement 2015 ont baissé de 3% environ. Cette baisse s'est conjuguée avec des recettes de fonctionnement stables permettant de dégager un résultat de fonctionnement positif de 739 000 €.

Ordures ménagères : tarifs 2015

Collecte des ordures ménagères	26,54 à 37,54 € HT/hab selon la fréquence
Stockage OM	121,5 € HT/t
Coût du passé	11,03 € HT/hab

Coût de la collecte OM : 6 032 000 €

Coût du stockage : 3 115 000 € (y compris le tout-venant)

Coût de transfert : 670 000 €

Coût d'incinération : 397 000 € (87 € la tonne)

Coût d'exportation : 1 122 000 € (66 € la tonne)

Coût du pré-traitement : 2 721 000 €

Coût du passé : 2 736 000 € dont 774 000 € de traitement des lixiviats.

Collecte sélective : tarifs 2015

Collecte des emballages	-4,44 à 3,35 € HT/hab selon la fréquence
Collecte verre	0,49 € HT/hab
Tri des emballages	229 € HT/tonne

Coût de la collecte CS : 3 052 000 €

Coût du tri et du transfert des emballages : 3 188 000 €

Coût total du recyclage (collecte + tri des emballages + verre) : 6 602 000 €

Vente des matériaux triés (dont le verre) : 1 666 000 €

Soutiens des éco-organismes : 3 503 000 € (Eco-Emballages et Ecofolio)

Déchèteries : tarifs 2015

Déchèteries	18,60 € HT/hab
Stockage tout-venant	70 € HT/tonne

Coût de fonctionnement des déchèteries : 5 259 000 €

Vente des matériaux : 608 000 €

Facturation des apports des professionnels : 110 000 €

Le compostage

Compostage	29 € HT/tonne
Coût de fonctionnement des plateformes	700 000 €
Coût de la collecte des biodéchets	22 000 €
Vente de compost	26 000 €

Compte administratif 2015

BUDGET PRINCIPAL	réalisations section fonctionnement	réalisations section investissement	restes à réaliser section fonctionnement	restes à réaliser section investissement
Recettes de l'exercice	36 417 469,72 €	18 116 661,03 €	-	17 374,62 €
Dépenses de l'exercice	35 678 417,65 €	18 611 045,54 €	-	1 960 415,92 €
Résultat de l'exercice	+739 052,07 €	-494 384,51 €	-	-1 943 041,30 €
Résultat antérieur reporté	+12 877 839,92 €	+2 899 133,23 €	-	-
Résultat de clôture	+13 616 891,99 €	+2 404 748,72 €	-	-1 943 041,30 €

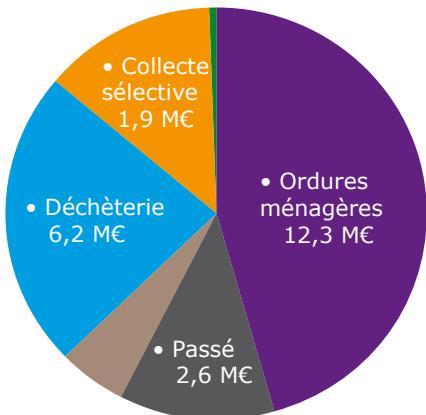
Compte administratif (budgets annexes) 2015

BUDGET ANNEXE ENTENTE INTERCOMMUNALE	réalisations section fonctionnement	réalisations section investissement	restes à réaliser section fonctionnement	restes à réaliser section investissement
Recettes de l'exercice	3 075 598,30 €	10 183 464,75 €	-	1 069 888,55 €
Dépenses de l'exercice	3 073 299,79 €	4 748 482,28 €	-	646 114,02 €
Résultat de l'exercice	+2 298,51 €	+5 434 982,47 €	-	+423 774,53 €
Résultat antérieur reporté	+3062,45 €	-5 855 810,11 €	-	-
Résultat de clôture	+5 360,96 €	-420 827,64 €	-	+423 774,53 €

BUDGET ANNEXE RECYCLERIE	réalisations section fonctionnement	réalisations section investissement
Recettes de l'exercice	67 660,28 €	0,00 €
Dépenses de l'exercice	67 449,47 €	0,00 €
Résultat de l'exercice	+210,81 €	0,00 €
Résultat antérieur reporté	+1 446,74 €	0,00 €
Résultat de clôture	+1 657,55 €	0,00 €

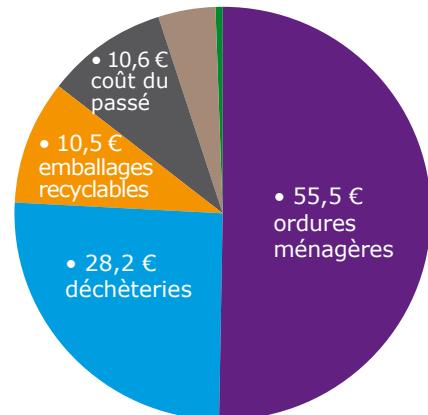
Coût net des recettes propres par flux de déchets (24,3 M€)

- Professionnels : 1,2 M€
- Verre : 0,13 M€



Coût des différents flux par habitant

- (base 110,2 €HT)
- Professionnels : 4,8 €
 - Verre : 0,6 €

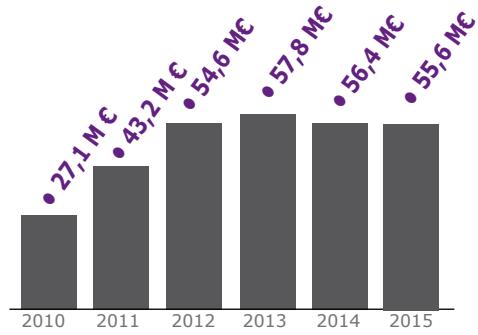


Extraits des investissements 2015

	2015
2 ^{nde} unité de traitement (études)	8 000 €
Pôle collecte et transfert de Mornac	850 000 €
Valoparc (alvéoles : 2015-2016)	1 183 000 €
Réhabilitation CET fermés	510 000 €
Travaux déchèteries	456 000 €
Bacs et conteneurs	244 000 €
Bennes de collecte	298 000 €
Pôle animation de Châteaubernard	23 000 €
Autres (siège, site de Poullignac...)	614 000 €
TOTAL DES INVESTISSEMENTS NETS	4 186 000 €

Etat de la dette du budget principal :
encours 225 €/hab

Synthèse	31/12/2015
Capital remboursé 2015	4 291 000 €
Nouveaux emprunts 2015	3 500 000 €
Capital restant dû (12/05)	55 633 000 €
Taux moyen	3,2%
Durée de vie moyenne	8,2 ans
Nombre d'emprunts	40



AR PREFECTURE

016-211602362-20160708-D_2016_8_9-DE

Reçu le 21/07/2016

AR PREFECTURE

016-211602362-20160708-D_2016_8_9-DE

Reçu le 21/07/2016



CALITOM

19 route du Lac des Saules

Z.E La Braconne - 16600 Mornac

Tél : 05 45 65 82 50 - Fax : 05 45 65 82 55

www.calitom.com - N° vert : 0 800 500 429